

Annexe 7

Revue des Projets de Coopération Technique en RDC

1. La politique d'évaluation de la FAO prévoit que toutes les évaluations comprenant l'évaluation des activités de projets et programmes sur l'ensemble d'un pays analysent séparément les Projets de coopération technique (PCT). Etant donné que les fonds alloués aux PCT proviennent de son budget ordinaire, l'Organisation doit en rendre compte aux pays membres. Une telle analyse a également la fonction de tirer des enseignements utiles pour la conception d'autres projets similaires à l'avenir.

2. Dans la période examinée (2003-2007) on répertorie 16 PCT nationaux pour un montant total de 3.489,623 \$E.U., correspondant à 11% du portefeuille de développement et à 3.5% du total du portefeuille faisant l'objet de l'analyse (urgences et développement). La plupart de ces projets se concentrent sur le renforcement institutionnel et visent l'appui à la formulation des politiques et stratégies dans les secteurs agricole et forestier, l'aquaculture et la qualité des aliments, l'appui à la formation de capacités dans l'introduction de l'approche Champ Ecoles Paysannes (CEP) et l'appui à la production d'informations statistiques, entre autres. Deux projets d'appui à la production vivrière ont opéré dans la multiplication de boutures saines de manioc et dans la réhabilitation de périmètres irrigués dans le cadre du Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA). Deux projets sont en fait des fonds flexibles, notamment le dispositif du PCT pour les Représentants de la FAO (TCP/DRC/3101) et la mise à disposition de consultants nationaux pour des interventions d'urgence (TCP/DRC/0167).

3. Dans cette même période, on compte 14 PCT régionaux et/ou globaux impliquant plus ou moins directement la RDC, pour un montant total de 2.944.446 \$E.U., correspondant à 13% des projets régionaux/globaux de développement et à 1 % du total des projets régionaux et/ou globaux (urgence et développement) qui concernent la RDC de près ou de loin. Le soutien fourni comprend de nouveau l'appui à la formulation de politiques et stratégies sous-régionales dans la gestion des ressources transfrontalières, la promotion de la participation active de la RDC dans les fora internationaux tels que le NEPAD, le SSSN, la CIPV, la SADC et la COMIFAC, ainsi que quelques activités de formation technique dans les secteurs de l'irrigation et des produits phytosanitaires. Beaucoup de ces projets ont constitué la phase pilote d'autres projets d'envergure. Aucun PCT n'a constitué une intervention d'urgence.

Les PCT nationaux

4. La majorité des PCT en RDC ont démarré et ont été exécutés dans une période de crise. Un des principes des PCT est de répondre aux priorités du gouvernement. Il est vrai que dans le cas de la RDC, le gouvernement n'est pas encore en mesure de définir clairement ses priorités. Les PCT analysés abordent une grande diversité de thèmes ne répondant pas nécessairement à des priorités, par exemple le PCT sur la qualité des aliments (TCP/DRC/3002). De son côté, la FAO n'a pas suffisamment aidé le gouvernement dans le choix de ses priorités,. Le Tableau 1 présente les objectifs des PCT nationaux, leurs résultats et leurs effets, ou la suite qui leur a été donnée. Une première appréciation de la qualité de chaque projet est mise en évidence par le choix de différentes couleurs (voir légende).

5. Le nombre important de PCT justifie une analyse approfondie par groupe de projets. Parmi les 16 PCT nationaux, on a regroupé les projets d'une durée minimum d'un an et demi¹ et on les a analysés par fonction : (i) appui à la formulation de politiques, stratégies et plans ; (ii) facilitation de la formulation de projets ; et (iii) facilitation de la production et diffusion de l'information. L'analyse, effectuée sur la base de la documentation disponible, d'entretiens avec le personnel FAO au siège, au Bureau régional et en RDC, et de visites de terrain, couvre les critères classiques d'évaluation, à savoir la pertinence, l'efficacité, les effets/impact et la durabilité, et suit un format standardisé.

¹ Les projets TCP/DRC/0168 et TCP/DRC/3001 sur l'appui aux statistiques agricoles, qui ont été exécutés en deux phases successives d'une durée totale supérieure à un an et demi, sont toutefois inclus dans l'analyse. Par ailleurs, les trois projets non inclus dans cette analyse, notamment le projet de mise en œuvre de la radio rurale Ntemo (TCP/DRC/0167), le projet d'appui au développement de l'Approche Champ Ecole Paysanne (TCP/DRC/2907) et le projet d'appui à la relance de l'enseignement forestier (TCP/DRC/3004) ont été traités en détail dans le rapport principal.

Tableau 1: Projets de coopération technique nationaux, 2003-2007

Code et titre	Budget	EOD	NTE	Objectifs	Résultats directs	Effets ou suite donnée
TCP/DRC/0066: Appui à la multiplication et à la distribution de boutures saines de manioc au Bas-Congo et à Kinshasa	\$231,277	2001-03	2003-02	Relance de la production du manioc; installation des champs de multiplication communautaires des variétés exemptes de la mosaïque ; établissement de noyaux de multiplication dans les centres de recherche et dans les fermes semencières; distribution des boutures; formation	Introduction de nouvelles variétés de manioc tolérantes à la mosaïque réalisée. 200 clones ont été importés de l'IITA. Ceci a constitué la base pour la sélection des nouvelles variétés, qui sont actuellement en diffusion.	Les variétés diffusées par ce projet sont diffusées par différents projets (OSRO/DRC/501/BEL; GCP/DRC/029/EC et projets exécutés par les autres bailleurs de fonds comme USAID). Après le succès de ce projet, une composante manioc a été introduite dans tous les projets d'urgence.
TCP/DRC/0167: Mise à disposition de consultants nationaux pour les interventions d'urgence	\$10,000	2001-12	2003-03	Financement de l'expertise au bénéfice du Gouvernement quand il ne peut en disposer immédiatement ; identifier et formuler des idées de projet pour financement.	Aucune information disponible	
TCP/DRC/2801: Appui à la mise en oeuvre d'une radio rurale locale communautaire (Phase II)	\$177,896	2002-04	2003-02	Mise en place d'une radio rurale au service des communautés rurales.	Equipement installé, cadres formés.	La station radio s'autofinance; une composante communication/radio est incluse dans le projet UTF/DRC/035/DRC.
TCP/DRC/0168 et TCP/DRC/3001: Appui à la mise en place d'un système de gestion de l'information agricole et à la réhabilitation du système de statistiques agricoles	\$325701 + \$ 67819	2002-05 2004-01	2003-12 2004-12	Mieux exploiter les informations existantes et contribuer à la réhabilitation du système de production de statistiques agricoles pour alimenter la base de données mise en place.	Installation des ordinateurs et logiciels; formation des cadres; collecte des données dans 3 provinces (Kinshasa, Bas Congo et Bandundu)	La collecte des données a cessé après la fin du projet. La capacité créée a servi à la formulation et mise en oeuvre de divers projets, y compris le GCP/DRC/31/BEL
TCP/DRC/0169: Mise en place d'un système statistique informatisé pour la pêche continentale et maritime	\$135,000	2002-07	2003-12		Installation des ordinateurs et logiciels; formation des cadres; collecte des données dans la région maritime et le Pool Malébo.	La collecte des données a cessé après la fin du projet.
TCP/DRC/2905: Appui à la relance du secteur forestier	\$390,931	2003-04	2005-03	Relance du secteur forestier; définition des conditions nécessaires pour créer un climat favorable pour les opérateurs privés, les communautés locales et l'administration forestière afin de les amener à collaborer dans la gestion durable et intégrée des forêts.	Ce projet est l'un des résultats du Groupe thématique Forêts. Les résultats directs sont le Code Forestier, la définition des normes pour l'aménagement forestier et la définition des catégories pour le zonage forestier.	Le Code Forestier est la base des décrets d'application dont la formulation est appuyée par la FAO, le PNUD/FAO et le projet GCP/DRC/033/BEL. Les normes d'aménagement et les catégories de zonage sont appliquées.
TCP/DRC/2904: Appui à la préparation du Plan de restructuration des services centraux et régionaux du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage	\$396,982	2003-06	2004-12	Réforme de restructuration du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.	Processus participatif et rapport final fortement appréciés par les parties prenantes.	L'approche développée par ce projet est utilisée par d'autres bailleurs de fonds actifs dans la réforme de la fonction publique. La restructuration du MAPE sera effectuée cette année sur financement de la Belgique.

Légende


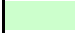

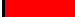
<i>Qualité</i>	
	Bonne/excellente
	Médiocre
	Non-satisfaisante
	Mauvaise

Tableau 1: Projets de coopération technique nationaux, 2003-2007 – suite

Code et titre	Budget	EOD	NTE	Objectifs	Résultats directs	Effets ou suite donnée
TCP/DRC/2906: Appui à la maîtrise et gestion de l'eau dans le cadre du PSSA, Bas-fond de Tshuenge et de Loma	\$380,377	2003-06	2005-05	Réhabiliter les infrastructures d'irrigation des périmètres de Tshuenge (Pool Malebo, Kinshasa) et de Loma (Bas-Congo). Renforcer les capacités des paysans pour la mise en valeur et la gestion des périmètres irrigués.	Résultats directs incomplets et de mauvaise qualité	Les problèmes fonciers font que les bénéfices du projet ne profitent pas aux bénéficiaires envisagés.
TCP/DRC/2907: Appui au développement de l'approche Champs Ecoles Paysannes	\$249,198	2003-09	2004-07	Relance de la production du manioc et cultures vivrières; formulation d'un document de projet de diffusion de l'approche CEP	L'approche a été introduite et 2 formateurs des facilitateurs et un certain nombre de facilitateurs ont été formés.	L'approche CEP, appréciée par les paysans, est reproduite par différents acteurs. La CEP a aussi été utilisée par les projets HUP, PADC et l'Office national du café.
TCP/DRC/2908: Appui à la préparation d'un programme national d'investissement à moyen terme et à la formulation de projets bancables pour la mise en oeuvre du PDDAA	\$120,000	2003-11	2005-10	Préparation de programmes d'investissement à moyen terme reflétant l'engagement d'allouer au moins 10% du budget national à l'agriculture dans les cinq années à venir, conformément à la Déclaration de Maputo.	Trois projets bancables ont été formulés (riziculture, huile palmier et l'approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés)	Recherche de financement en cours. La Banque mondiale a montré un intérêt dans le domaine du développement de la production de huile de palme.
TCP/DRC/3003: Appui à la réhabilitation du service national des semences	\$367,236	2004-10	2007-02	Assistance dans la préparation d'une nouvelle politique et Programme national des semences; rétablissement du schéma du contrôle de la qualité des semences au sein du SENASEM; élaboration de la législation semencière; renforcement des capacités du SENASEM; formation des multiplicateurs.	Politique nationale et législation semencière en cours d'adoption; équipement d'un laboratoire et formation des cadres.	Les résultats de ce projet ont contribué à la formulation de deux projets de la Coopération belge.
TCP/DRC/3002: Appui à la mise en place d'une stratégie de contrôle et de surveillance de la qualité des aliments	\$232,682	2004-11	2007-10	Améliorer la sécurité sanitaire des aliments; jeter les bases d'une politique nationale de contrôle/surveillance des aliments consommés en RDC et une stratégie de mise en place d'un système efficace de contrôle /surveillance de la qualité des aliments.	Le processus de formulation d'une politique a été rendu difficile par le grand nombre de parties prenantes. La stratégie a été formulée, mais n'est pas encore adoptée.	Cette stratégie est pertinente pour l'exportation des produits agricoles, et pour permettre le contrôle des produits importés, suite aux problèmes d'importation des poulets avec dioxyde et de la viande des vaches folles
TCP/DRC/3004: Appui à la relance de l'enseignement forestier en RDC	\$88,041	2005-03	2005-10	Mise en place d'une stratégie de relance de l'enseignement forestier	Stratégie formulée et de bonne qualité. Le rôle du Gouvernement n'est pas bien défini. La stratégie s'est orientée sur le rôle et la contribution des bailleurs des fonds.	Intérêt de deux bailleurs de fonds (Banque mondiale, France) pour relancer la formation forestière.
TCP/DRC/3101: Dispositif du PCT pour les Représentants de la FAO	\$69,483	2006-02	2007-12	Dispositif du PCT pour les Représentants de la FAO, études	Utilisé pour formuler un plan de réstructuration du service de quarantaine, et pour une évaluation des champs écoles paysans	Aucune suite
TCP/DRC/3102: Assistance à la définition d'une stratégie et d'un plan de développement de l'aquaculture	\$247,000	2006-05	2008-01	Assister les autorités congolaises à formuler une politique et à définir une stratégie de développement durable de l'aquaculture.	La politique en est au stade de finalisation, le plan en cours d'élaboration. Cette activité est bien appréciée par le service concerné.	Trop tôt pour en apprécier les impacts

FICHE D'ANALYSE N° 1

Fonction : Appui à la formulation de politiques, stratégies et plans de développement

Codes projets : 1. TCP/DRC/2904 2. TCP/DRC/3102 3. TCP/DRC/2905
4. TCP/DRC/3002 5. TCP/DRC/3003

Sources d'information² :

I. <u>Documentation</u>	II. <u>Entretiens</u>
- Appréciations de projet	●●● - Personnel technique Rome ●●●
- Documents de projet	●●● - Personnel FAO Kinshasa ●
- Rapports d'exécution	●● - Personnel du projet ○
- BTOs personnel FAO	● - Gouvernement RDC ●
- Loi, politiques, plans, etc.	●●● - Bailleurs de fonds ○
- Rapports finaux	● - Visite de terrain ●

Volume de financement	Thèmes techniques	Note globale ³
\$ 1 634 831	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration Ministère de l'agriculture - Relance aquaculture - Relance secteur forêts - Qualité des aliments - Réhabilitation secteur semences 	***

Brève description du groupe de projets

6. Le groupe de projets d'appui aux politiques, stratégies et plans de développement comprend⁴ :

- Appui à la préparation de la restructuration du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage (MAPE) (TCP/DRC/2904) ;
- Assistance à la définition d'une stratégie et d'un plan de développement de l'aquaculture (TCP/DRC/3102) ;

² Les boulettes grises indiquent les sources d'information utilisées, celles blanches les sources non disponibles. Le nombre de boulettes grises donne une mesure de la disponibilité et utilité de la source en question.

³ La note globale est attribuée à partir de la moyenne des notes données aux différents critères d'évaluation du projet sur la base de l'échelle qualitative suivante : * = insatisfaisant ; ** = moins que satisfaisant ; *** = satisfaisant ; **** = plus que satisfaisant ; ***** = excellent. Les notes sans appréciation (N.A.) sont également prises en considération dans le nombre total d'observations (six).

⁴ L'appui aux politiques se fait également par de gros projets, par exemple le projet GCP/DRC/031/BEL.

- Appui à la relance du secteur forestier (TCP/DRC/2905) ;
- Appui à la mise en place d'une stratégie de contrôle et de surveillance de la qualité des aliments (TCP/DRC/3002) ;
- Appui à la réhabilitation du service national de semences (TCP/DRC/3003).

7. La fonction d'appui aux politiques dans le contexte de relance postérieure à un conflit des activités économiques en RDC revêt une importance particulière. Malgré les potentialités naturelles dont dispose le pays, la population de la RDC se trouve dans une situation alimentaire et de pauvreté des plus préoccupantes, résultant d'une longue période de constante dégradation économique et de troubles sociaux. Le secteur rural, au sens large du terme, dont dépendent les moyens de vie de deux tiers au moins de la population, a un rôle primordial à jouer dans l'amélioration rapide de la situation alimentaire et l'accroissement du niveau de vie, mais il n'est pas en mesure en son état actuel d'assumer un rôle de redressement qui est à la fois nécessaire et attendu.

8. Une des contraintes majeures du secteur rural tient à l'inadaptation de ses institutions, à leur organisation et gestion inadéquates et à la faiblesse de leurs capacités d'appui aux producteurs et aux divers acteurs du développement rural. A cela s'ajoutent le caractère obsolète, voire l'absence dans certains cas, d'un cadre législatif approprié, ainsi que la faible capacité du gouvernement de financer ses politiques de développement dans les différents secteurs économiques.

9. En général, dans les cinq projets analysés, les bénéficiaires principaux sont les institutions du Gouvernement de la RDC, qui vont disposer des documents de base pour l'élaboration des politiques et des cadres législatifs de réglementation des secteurs en question. Dans tous les projets, on identifie également de manière directe et/ou indirecte les populations pauvres en tant que bénéficiaires ultimes des interventions d'appui aux politiques.

10. Les principales réalisations des projets d'appui aux politiques sont constituées par : a) documents de loi et textes d'application (cas de la relance du secteur forestier et de l'appui à la mise en place d'une stratégie de contrôle de la qualité des aliments), et b) documents de politiques, stratégies et plans (cas de la restructuration du MAPE, de la réhabilitation du service national des semences et de l'appui à la relance de l'aquaculture). L'élaboration de ces documents doit impérativement passer par des processus consultatifs élargis qui entraînent la conduite de négociations devant aboutir à un consensus entre les différentes parties prenantes. Pour arriver à l'élaboration des documents en question, on a conduit des activités de diagnostic participatif de la situation existante dans l'ensemble des projets de ce groupe, ainsi que des activités de formation (cas du projet semencier et qualité des aliments) et de production d'information (cas de la restructuration du MAPE). En outre, des méthodologies d'élaboration de documents stratégiques (cas de l'aquaculture) ont été proposées.

Pertinence

11. Bien que la plupart de ces projets ne produisent pas de retombées directes et immédiates sur les populations en état d'insécurité alimentaire, ils contribuent indirectement aux efforts de réhabilitation et développement de la population rurale en cours, certains d'entre eux plus que d'autres. Si le MAPE, une fois restructuré et après avoir délégué une bonne partie de ses fonctions au secteur privé, pourra mieux servir les producteurs agricoles congolais, la restructuration du secteur semencier semble répondre davantage aux intérêts des acteurs institutionnels régionaux tels que la SADC qu'aux producteurs congolais. Le développement de l'aquaculture et du secteur forestier tel que défini dans les documents stratégiques et législatifs produits dans le cadre de ces deux projets

Note

revêt un caractère commun et spécifique de ciblage des petits pisciculteurs et des usagers des forêts communautaires.

12. La pertinence de ce groupe de projets peut être également jugée à travers l'intérêt et le soutien financier des bailleurs de fonds et du gouvernement (cf. Tableau 2). Dans le cas de l'aquaculture, le gouvernement provincial du Katanga est prêt à financer le développement du secteur avec ses propres ressources. La relance du secteur forestier représente une priorité pour la majorité des bailleurs, qui sont prêts à investir dans ce secteur pendant les 10 prochaines années⁵, et la restructuration du MAPE intéresse la Banque mondiale et la Belgique. D'autres secteurs appuyés tels que la qualité des aliments ne rentrent pas spécifiquement dans les priorités stratégiques des principaux bailleurs de fonds en RDC⁶.

13. Les projets analysés démontrent quelques avantages comparatifs de la FAO dans le passage de l'urgence à la réhabilitation. Par exemple, la FAO dispose d'une bonne expérience dans le domaine de la restructuration et de la décentralisation des institutions publiques de développement agricole et rural : le même travail de restructuration du Ministère de l'agriculture mené en RDC a été exécuté par la FAO dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Dans le secteur forestier, la FAO bénéficie aussi d'une longue expérience en matière d'appui à la formulation de la législation forestière et de l'aménagement forestier en Afrique centrale. La Représentation de la FAO en RDC, à travers le Groupe thématique Forêts, a joué un rôle de coordination entre les bailleurs de fonds pour la relance du secteur forestier. La mise en place d'une stratégie de contrôle des aliments vise principalement l'harmonisation des textes avec ceux du Codex Alimentarius, dont le secrétariat se trouve au siège de la FAO à Rome.

Formulation

Note
**

14. Des différences existent entre les cinq projets dans la qualité, clarté et réalisme des conceptions de projet, y compris l'adéquation entre intrants, activités, extrants et objectifs. Généralement, les défauts de formulation identifiés n'ont pas été en mesure de préjuger de l'obtention des résultats escomptés, bien que dans certains cas, ils aient causé des retards importants et des besoins d'actions correctives pendant la phase de mise en œuvre.

15. Le document de projet aquaculture a proposé une méthodologie d'élaboration participative de la stratégie et du plan de développement du secteur qui s'est par la suite démontrée efficace, notamment pour avoir engendré un bon niveau d'appropriation de la part du partenaire congolais. Pourtant, le document de projet ne fait pas mention de la mise à jour du cadre législatif du secteur piscicole, qui remonte à 1930, et de la création du cadre législatif pour le secteur aquaculture. Si, d'une part, ces actions devaient intervenir en conséquence à l'élaboration et approbation de la stratégie/politique du secteur aquacole, d'autre part, on ne s'est aperçu de ce manque que lors de la finalisation de la stratégie, au moment de s'atteler à la planification détaillée. Cette omission a causé une révision budgétaire et 80.000 \$EU supplémentaires ont dû être alloués pour la mise à jour de la législation. En outre, on a sous-estimé les besoins en consultants nationaux, qui sont passés de six à onze à raison d'un consultant par province, pour répondre à la requête de la RDC d'impliquer toutes les provinces dans le développement du secteur aquacole⁷.

⁵ Voir par exemple les engagements formels et informels de la Commission Européenne dans le secteur de la recherche agricole et forestière et de la Belgique dans la foresterie communautaire.

⁶ Le seul bailleur intéressé à ce jour est le Canada, qui ne fait pas partie des 10 bailleurs de fonds principaux en RDC (cf. OCDE, BM, 2006).

⁷ A l'origine, seules les six provinces avec le plus haut potentiel avaient été incluses. Il s'agit donc d'une sous-estimation, au moment de la conception du projet, de l'intérêt que le secteur de l'aquaculture suscite dans tout le pays.

16. Le document de projet qualité des aliments a sous-estimé les besoins énormes du secteur pour la mise en application de la loi élaborée avec l'appui du projet. Bien que cela ne relève pas directement de la compétence d'un PCT, une estimation des besoins (y compris les coûts de remise en état des laboratoires régionaux et de formation du personnel) et des possibilités de financement (par le gouvernement et/ou par les partenaires) aurait ajouté de la valeur au PCT en lui conférant une perspective de long terme. Une autre sous-estimation concerne la complexité politique de mise en application du projet, qui implique à la fois les Ministères de l'agriculture, de la santé et du commerce avec l'extérieur. Ce conflit de compétences a tenu le projet en attente pendant plus d'un an (juin 2005-juillet 2006).

17. Le ciblage des projets d'appui aux politiques identifie justement les institutions publiques congolaises et leurs acteurs comme étant les principaux bénéficiaires des interventions. Souvent, les populations pauvres sont spécifiquement citées parmi les bénéficiaires de ces projets⁸. En réalité, un long délai s'écoule avant que les bénéficiaires de ce type de projets ne soient perceptibles par les populations au niveau de la base. Cela ne diminue pas pour autant l'importance de l'appui aux politiques comme instrument de relance du développement économique en RDC. A titre d'exemple, la relance du secteur forestier profite à la fois à l'Etat à travers une meilleure perception des taxes, aux entreprises forestières privées et aux populations forestières rurales pour ce qui est de leurs activités d'exploitation. Tel que prévu par la loi (le Code Forestier), les populations des forêts sont supposées bénéficier des retombées locales des redevances forestières, des nombreux emplois durables créés et des investissements socio-économiques consentis tant par l'Etat que par les entreprises forestières.

18. Les risques généraux d'instabilité sociale et de possible retombée dans une situation de conflit sont considérés dans tous les documents de projet faisant l'objet d'une analyse. Des risques de faible coordination existaient pour le projet qualité des aliments, qui doit impliquer plusieurs départements ministériels (MAPE, MINSANTE, etc.), et le projet semences, qui demande la mise en place de partenariats entre acteurs publics et privés (ONG, associations de producteurs). Bien qu'identifiés dans les documents de projet, aucun de ces risques n'a fait l'objet d'activités d'internalisation, et ce n'est qu'au cours de la mise en œuvre que l'on a adopté des mesures d'atténuation.

Mise en œuvre

Note

19. Le groupe de projets d'appui aux politiques analysés comprend trois projets clôturés (restructuration MAPE, secteur forestier et semences) et deux projets encore en cours (aquaculture et qualité des aliments⁹). Les jugements de performance et d'efficacité de la mise en œuvre sont plus faciles à documenter dans le cas des trois projets clôturés.

20. Chaque projet de ce groupe a enclenché des dynamiques intéressantes. Certaines sont aujourd'hui très vivantes, comme dans le cas du projet de relance du secteur forestier, qui tient à cœur au gouvernement aussi bien qu'à un bon nombre de bailleurs de fonds, lesquels ont financé et entendent financer davantage de projets et programmes dans ce secteur. Le projet de restructuration du secteur semencier a produit un document de politique qui a été approuvée par le gouvernement et qui est actuellement financée par la Belgique par le biais d'un gros projet dans le cadre de sa coopération bilatérale, au moment où trois lois sont en cours d'approbation pour la réglementation du secteur semencier et la mise en place d'un

⁸ La seule exception est le projet de surveillance de la qualité des aliments, qui va bénéficier au personnel des laboratoires d'analyses microbiologiques et physico-chimiques dépendant des administrations de contrôle et des inspecteurs de trois grandes villes du pays : Kinshasa, Matadi et Lubumbashi.

⁹ Le projet qualité des aliments touche à sa fin.

fonds pour financer le secteur (cf. Tableau 2). D'autres dynamiques sont en léthargie, comme dans le cas de la restructuration du MAPE, en raison des effets politiques et sociaux qu'une telle réforme pourrait engendrer, notamment lorsqu'il s'agira de transférer certaines activités aux acteurs privés et aux organisations professionnelles agricoles et de déplacer ou diminuer le personnel afin de répondre aux besoins réels des services ministériels ainsi restructurés.

21. Les deux projets en cours diffèrent aussi en ce sens : comme on a pu le voir, l'aquaculture a intéressé le partenaire gouvernemental au point d'allouer un million de dollars EU à sa mise en place dans la province du Katanga, ce qui est remarquable, tandis que la situation d'approbation de la loi sur la surveillance et le contrôle des denrées alimentaires a subi plusieurs retards et que sa finalisation nécessite des efforts ultérieurs de négociation. La réussite de ces efforts ne sera démontrée que si et quand ce projet de loi sera adopté par les autorités compétentes.

22. En termes d'adéquation des délais de réalisation dans la production des extraits prévus, on constate qu'en général, les délais de mise en œuvre des projets ont été plus longs que prévu. Des retards dans le démarrage et des révisions repoussant les dates butoirs sont des éléments communs à tous les projets analysés. La durée d'une intervention d'appui aux politiques n'est pas si facilement prévisible, s'agissant souvent de processus qui demandent un fort taux de participation de la part d'un nombre important de parties prenantes, et parfois des changements qui risquent de heurter les intérêts de certains. Souvent, au cours de la mise en œuvre, des besoins additionnels sont identifiés en termes d'activités et de fonds. Le projet aquaculture a nécessité une révision budgétaire d'un montant de 80.000 \$EU et une prolongation de six mois pour la mise à jour de la législation existante. Le projet semences a été prolongé de six mois avec une rallonge budgétaire d'environ 100.000 \$EU pour permettre de finaliser le catalogue national des espèces et variétés, d'élaborer un projet de loi en matière de protection des obtentions végétales et de formuler la position nationale en matière de biotechnologies.

23. L'adéquation et la qualité des contributions fournies par l'assistance technique ont été jugées de bonnes à très bonnes en général par les utilisateurs finaux (les institutions publiques congolaises), ce qui est démontré par l'adoption des documents produits, qu'il s'agisse de documents de politique/stratégie ou de propositions de loi/textes d'application. De la même manière, aucun aspect négatif n'a été signalé quant à la qualité de la gestion de ces projets, y compris la planification, le suivi, ainsi que le soutien administratif et technique de la FAO en RDC et au siège.

Extraits

Note

24. En général, la quantité et qualité des extraits vis-à-vis des objectifs sont bonnes pour tous les projets analysés. La typologie d'extraits est commune à tous les projets : a) documents de politique, stratégies et plans de mise en œuvre ; b) propositions de loi, décrets ministériels et arrêtés de loi. L'expertise internationale mobilisée a été de haut niveau, ce qui a contribué fortement à la qualité des extraits produits. Il ressort de l'analyse de la documentation que tous les experts, aussi bien nationaux qu'internationaux, et le personnel FAO provenant du siège ont appliqué, dans leur appui au partenaire congolais pour la réalisation des extraits prévus, une approche hautement participative, ce qui a garanti un haut niveau d'appropriation.

25. Dans le cas de certains projets l'assistance technique dans la production des documents normatifs a été accompagnée des formations ciblées (cas des projets semences, qualité des aliments, restructuration MAPE). D'autres projets ont effectué des activités pilote (cas du zonage effectué par le projet forestier), qui seront utilisées ultérieurement par d'autres projets.

Dans la plupart des cas, les activités réalisées correspondaient à ce qui était prévu dans le document de projet.

Effets et/ou impact

Note
**

26. Bien que la totalité des extraits prévus ait été produite, leur utilisation par les bénéficiaires ciblés, à savoir les institutions du gouvernement, est assujettie à leur mise en vigueur par l'autorité compétente. Le Code Forestier a été approuvé en 2002, mais seulement une faible part des 42 textes d'application est actuellement en vigueur. La loi semencière élaborée attend d'être signée depuis désormais huit mois, tandis que le plan de restructuration du MAPE est en attente depuis plus d'un an. Il est clair que pour pouvoir apprécier l'ampleur de la diminution attendue dans la vulnérabilité et/ou de la capacité accrue des populations pauvres de faire face à l'insécurité alimentaire grâce à ces nouveaux instruments normatifs, il faudra en attendre la mise en vigueur, et bien entendu le financement si nécessaire.

27. Néanmoins, certains effets peuvent être enregistrés à l'actif de ces projets. Par exemple, le projet restructuration MAPE a produit un plan de restructuration de très bonne qualité. Les consultants nationaux ont été formés par leurs homologues internationaux et ont été utilisés par le gouvernement afin d'élaborer d'autres plans de restructuration pour d'autres départements ministériels. Comme on l'a constaté, le projet aquaculture a intéressé à tel point les autorités congolaises que certaines administrations provinciales (Katanga) y ont alloué des sommes considérables dans leur budget.

28. Le Tableau 2 montre clairement que la seule élaboration des documents politiques et législatifs ne suffit pas. Par rapport aux prévisions, 50% des politiques, stratégies et plans ont été approuvés ; 15% des lois ont été signées et sont en vigueur ; 30% des textes d'application ont été approuvés et sont en vigueur. En général, les documents officiellement approuvés par le gouvernement l'ont été suite au conditionnement des bailleurs de fonds pour l'obtention des financements promis pour leur mise en application : dans le cas de la loi semencière, la Banque africaine a conditionné son aide à l'approbation de cette loi avant juillet 2008. Les dynamiques de politique interne au pays peuvent aussi influencer négativement les délais d'approbation. Parfois, il faut trouver les fonds nécessaires avant d'en évaluer les retombées sur les populations pauvres congolaises¹⁰.

29. Un long délai est normalement nécessaire pour que les bénéfices de ce type d'appui, adressé principalement aux institutions gouvernementales, soient perçus par les populations à la base. Dans le cas d'économies en reconstruction après conflit telles que la RDC, les gouvernements ne disposent pas de finances publiques suffisantes pour la mise en application de nouvelles politiques de relance économique, et les populations sont incapables de supporter le moindre coût (par moyen de taxes ou autre). C'est alors que les bailleurs de fonds interviennent, souvent encore avec l'approche projet (tel est le cas en RDC du secteur forêts communautaires et de la relance de la recherche agricole et forestière), de plus en plus avec l'approche secteur et l'aide budgétaire, pour financer les investissements que ces réformes impliquent, en demandant aux gouvernements de prendre en charge les coûts récurrents. Dans le cas de la RDC, la dynamique déclenchée par le projet semencier, relative à la mise en place d'un fonds d'appui au secteur, est intéressante et mériterait d'être analysée plus en détail dans le sens des perspectives réelles d'application.

¹⁰ Les besoins en investissement peuvent être assez importants (cas de la stratégie de surveillance de la qualité des aliments) et parfois nuls ou presque (loi forestière).

Tableau 2 : Projets d'appui aux politiques : Principaux résultats

Projet	Etat d'avancement	Politique / Stratégie / Plan	Loi	Textes d'application (arrêtés, décrets)	Financement	Mise en application
1. Restructuration du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage	Clôturé après 3/2004 (NTE juin 2006)	Oui, Plan de Restructuration mais pas encore approuvé	Non	Non	Non, mais la Banque Mondiale et la Belgique sont intéressées pour financer les investissements	Non
2. Stratégie de développement de l'aquaculture	En cours	Stratégie finalisée et approuvée, plan en cours	Non, mais sa rédaction est prévue dans la stratégie	Non	Oui, perspectives pour 1 million \$EU au Katanga, Gouv. RDC	Non
3. Relance du secteur forestier	Clôturé après 3/2004 (NTE juin 2006)	Oui, Plan National Forestier approuvé	Oui, le Code Forestier	42 textes prévus, 9 en vigueur, 17 préparés, 16 à élaborer avec l'appui du projet UTF/DRC/038/D RC, financé par la Banque mondiale, en cours d'approbation	Oui, par la CE, la Belgique et les Pays Bas	Projets forêt communautaire, recherche forestière, FNPP. Tout ce qui est de textes d'application relatifs à la fiscalité forestière et aux concessions forestières est appliqué.
4. Stratégie de contrôle qualité des aliments	En cours	Oui	Oui, mais non encore signée	Oui, 2 textes non encore signés	Non, mais le Canada est intéressé	Non
5. Réhabilitation du service national des semences	Clôturé après 3/2004 (NTE octobre 2006)	Oui, Politique approuvée en sept 2006, Stratégie et Plan National Semencier disponibles	Oui, loi semencière, loi protection des obtentions végétales, loi biotechnologie et biosécurité, non encore signées car élaborées récemment	Oui, 2 décrets, 1 arrêté, textes non encore signés	Oui, par la Belgique	Oui, projet semences financé par la Belgique à hauteur de 5 millions de \$EU, et institution d'un fonds d'appui au secteur semencier (prévu dans la loi semencière)

Source : FPMIS et documentation obtenue auprès des fonctionnaires FAO rencontrés

30. Le projet de relance du secteur semencier souffre, depuis sa formulation, d'un facteur externe ayant un impact direct sur ses résultats. Par le passé, diverses agences internationales, dont la FAO, ont distribué gratuitement des graines (tout-venant) de cultures vivrières comme semences (cf. document de projet). Cela risque de faire chuter les prix sur le marché et, par conséquent, de freiner toute initiative privée de production de semences.

31. Dans un seul projet, on a prêté attention aux impacts positifs/négatifs liés aux thèmes transversaux, en particulier à l'environnement (cas du projet aquaculture). En revanche, aucune attention particulière n'a été accordée au VIH/SIDA et au genre. Il serait opportun d'approfondir à ce niveau, par exemple sur la manière d'impliquer davantage les femmes dans la restructuration des services de vulgarisation agricole et forestière.

Perspectives de durabilité

32. Du point de vue de la durabilité, tous les projets analysés nécessitent un soutien fort du gouvernement après projet, tant du point de vue financier que de celui des capacités institutionnelles. Le bon niveau d'appropriation obtenu par l'adoption de processus participatifs dans l'élaboration tant des documents politiques et de

Note

programmes que des documents législatifs est un garant de continuité. D'ailleurs, les perspectives de durabilité sont affaiblies par les difficultés liées à la limitation des finances publiques disponibles pour la mise en application des produits de ces projets.

33. Des trois projets clôturés, celui sur la restructuration du MAPE semble avoir de faibles perspectives de poursuite des excellents résultats obtenus en raison de la réduction/réallocation de fonctionnaires telle que prévue dans le processus proposé de passage progressif de certaines fonctions du MAPE au secteur privé¹¹. Les projets de relance des secteurs semencier et forestier montrent clairement avoir dégagé un processus continu, bien que principalement grâce au soutien financier des bailleurs de fonds. Le fonds d'appui au secteur semencier, proposé comme mécanisme de financement durable des résultats du projet semencier, est très intéressant et devrait faire l'objet d'analyses plus approfondies du point de vue de sa faisabilité politique, institutionnelle, financière et organisationnelle.

34. Des deux projets en cours, celui de l'aquaculture montre de bonnes perspectives de durabilité, comme le témoigne l'intention marquée par l'administration d'une des plus vastes provinces congolaises, le Katanga, de financer à hauteur d'un million de dollars EU le développement du secteur une fois que la nouvelle législation sera disponible et approuvée, et que le plan de mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement du secteur sera opérationnel. Le conflit de compétences entre le MAPE, le MINSANTE et le Ministère du commerce, qui a bloqué pendant une longue période le démarrage du projet qualité des aliments, devrait être maintenant résolu. Néanmoins, la loi n'a pas encore été approuvée par les différents acteurs du gouvernement impliqués. Il est clair que l'approbation de cette loi constitue une condition préalable à la durabilité des acquis de ce projet.

¹¹ L'évaluation du « Projet d'appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC (GCP/DRC/031/BEL) », récemment achevée (juillet 2007), affirme que les aspects de réforme institutionnelle ont été mis de côté par le gouvernement pour répondre à d'autres priorités.

FICHE D'ANALYSE N° 2**Fonction :** Facilitation de la formulation de projets¹²**Codes projets :** 1. TCP/DRC/2908 2. TCP/DRC/3101 3. TCP/DRC/0167
4. TCP/DRC/0066 5. TCP/DRC/2906

Sources d'information :

I. <u>Documentation</u>		II. <u>Entretiens</u>	
- Appréciations de projet	●●	- Personnel technique Rome	●●
- Documents de projet	●●	- Personnel FAO Kinshasa	●
- Rapports d'exécution	●●	- Personnel du projet	●
- BTOs personnel FAO	●●	- Gouvernement RDC	●
- Loi, politiques, plans, etc.	○	- Bailleurs de fonds	●
- Rapports finaux	●	- Visite de terrain	●

Volume de financement	Thèmes techniques	Note globale
\$ 811 137	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans le secteur agricole (NEPAD) - Sécurité alimentaire (PSSA) - Boutures saines de manioc - Fonds flexibles pour le FAOREP 	*

Brève description du groupe de projets

35. Les projets de ce groupe sont :

- Appui à la préparation d'un programme national d'investissements et de formulation de projets bancables pour la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) (TCP/DRC/2908) ;
- Dispositif PCT pour le Représentant FAO (TCP/DRC/3101) ;
- Mise à la disposition de consultants nationaux pour des interventions d'urgence (TCP/DRC/0167) ;
- Appui à la maîtrise et à la gestion de l'eau dans le cadre du Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) (TCP/DRC/2906) ;

¹² Ce groupe de projets, plus hétérogènes par rapport aux deux autres groupes, trouve sa raison d'être dans le fait que très souvent les PCT sont utilisés comme expérience pilote susceptible, si réussie, d'être répliquée à une plus grande échelle.

- Appui à la production et à la distribution de boutures saines de manioc au Bas Congo et à Kinshasa (TCP/DRC/0066).

36. Ces projets à budget réduit ont en commun, parmi leurs objectifs, la finalité/fonction de faciliter la formulation de projets et/ou programmes de plus grande envergure et à budget plus important, dans un contexte général de disponibilité de financements pour le développement économique et social de la RDC. Certains d'entre eux, notamment le projet d'appui à la préparation d'un plan d'investissement dans le cadre du PDDAA (TCP/DRC/2908), ont une vocation spécifique en ce sens : les résultats escomptés sont constitués par des profils de projets d'investissement bancables, qui sont en fait des formulations détaillées de projet. D'autres sont des études ciblées et spécifiques dans différents secteurs, qui sont sensées servir en tant qu'information de base pour la formulation de projets et programmes dans ces mêmes secteurs d'intervention. Appartiennent à ce deuxième groupe les deux financements flexibles mis à la disposition du Représentant FAO, le dispositif PCT (TCP/DRC/3101) et le crédit pour la mise à disposition de consultants pour des interventions d'urgence (TCP/DRC/0167).

37. Le projet d'appui à la maîtrise de l'eau dans le cadre du PSSA (TCP/DRC/2906), qui concerne la réalisation d'aménagements hydro-agricoles dans le cadre de la production rizicole et maraîchère dans le Bas Congo et à Kinshasa, se veut de servir d'expérience pilote devant contribuer à une extension ultérieure des aménagements à d'autres zones. Le projet de multiplication des boutures saines de manioc (TCP/DRC/0066) a introduit la pratique de production et multiplication de boutures saines de manioc dans des centres de multiplication primaires (instituts de recherche), secondaires (ONG) et tertiaires (associations paysannes), susceptible d'être poursuivie à plus grande échelle dans d'autres projets, ce qui en effet a été le cas¹³.

38. En général, dans les cinq projets analysés, les bénéficiaires principaux sont les institutions publiques congolaises, qui vont disposer des documents de formulation de projet, de l'information technique et de l'expérience pilote nécessaire à l'élaboration des documents de projet susceptibles d'être soumis à des bailleurs de fonds éventuellement intéressés.

39. Les principales réalisations de ce groupe de projets sont constituées par : a) des documents de projets et/ou programmes susceptibles de bénéficier d'un financement, et b) des bénéfices concrets pouvant être répétés dans le cadre de projets ultérieurs à plus grande échelle.

40. Les deux financements en faveur du Représentant FAO ne sont pas des projets au sens strict du terme, mais des mécanismes flexibles de réponse aux besoins de la RDC. On en analysera essentiellement les effets en termes de facilitation de la fonction de formulation de projets.

Pertinence

41. Les projets de ce groupe sont en accord avec les orientations stratégiques à moyen terme du gouvernement. Le secteur agricole et rural est davantage concerné dans le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), notamment dans les piliers :

- Pilier (i) qui traite, entre autres, de la gestion des ressources naturelles ;
- Pilier (ii) qui traite, entre autres, de l'agriculture et du développement rural comme secteur porteur de croissance ;

Note

¹³ Plusieurs projets d'envergure ont poursuivi cette activité. Parmi eux, le projet GCP/DRC/029/EC (budget 1 445 628 dollars EU) et un bon nombre de projets OSRO.

- Pilier (v) qui traite de la dynamique communautaire comme fondement d'un développement participatif durable.

42. Les thèmes techniques traités dans ce groupe de petits projets, à savoir les investissements dans le secteur agricole (PDDAA), la sécurité alimentaire (maîtrise de l'eau-PSSA) et le matériel sain de propagation (boutures saines de manioc) sont certainement en accord avec les axes stratégiques du gouvernement reportés ci-dessus. A l'instar du DSCR, le Cadre d'assistance pays (CAP), document de référence récemment introduit qui fusionne avec le « Country Assistance Framework » (CAF) de la Banque mondiale et avec le « United Nations Development Assistance Framework » (UNDAF), énonce que la croissance pro-pauvre doit être forte, partagée et durable. A cet effet, et dans l'optique de tirer parti de la dynamique de relance de l'activité économique dans des conditions de post-conflit, un accent particulier est mis sur la croissance agricole comme moyen de réaliser très rapidement une réduction massive de la pauvreté dans toutes les provinces du pays.

43. La même appréciation peut être aisément faite pour la pertinence des petits projets de ce groupe vis-à-vis des orientations stratégiques des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux qui, après la période 1994-2002 caractérisée par une attention presque exclusive aux opérations d'urgence et d'aide humanitaire, ont soutenu le développement avec une attention particulière accordée aux interventions dans les secteurs agricole et forestier.

44. Faisant pleinement jouer son rôle d'institution multilatérale *super partes*, qui lui donne un avantage comparatif vis-à-vis d'autres institutions nationales et internationales actives dans la RDC, la FAO a largement contribué à un juste repositionnement de l'agriculture et du secteur rural dans le CAP, en prenant la direction pour la préparation des documents relatifs à la croissance pro-pauvre et au secteur forestier.

Formulation

Note
*

45. Les documents de projet analysés sont de qualité acceptable. Les objectifs, les résultats attendus, les intrants et les activités sont en adéquation entre eux et suivent une chaîne logique et cohérente. Le ciblage des projets est correct dans l'identification à la fois des exploitants en tant que bénéficiaires directs de l'aide (voir le cas des projets maîtrise de l'eau-PSSA et multiplication de boutures saines de manioc) et du gouvernement (voir le cas du projet de mise en œuvre du PDDAA, qui met à la disposition de l'Etat des formulations de projets d'investissements bancables d'excellente qualité).

46. La seule exception en termes de qualité de formulation et conception de projet est constituée par le projet de maîtrise de l'eau dans le cadre du PSSA dans les périmètres de Tshuenge et Loma. Ce projet a été formulé sans tenir compte des aspects fonciers, ce qui en a fortement diminué la performance et les résultats atteints, comme on le verra ci-dessous (cf. para. 53).

47. Quant au réalisme et à la clarté des partenariats institutionnels (bailleurs, autres agences nationales et/ou internationales), on remarque une faiblesse importante au niveau du projet de mise en œuvre du PDDAA, qui n'a pas impliqué le secrétariat du NEPAD dans l'exercice de formulation, ce qui risque de causer un manque de soutien de la part de cette importante institution au moment de l'utilisation des résultats. Comme on le verra plus bas, il s'agit là d'une faiblesse ayant entraîné des conséquences importantes par la suite (cf. para. 55).

48. Un dernier mot doit être prononcé à propos de l'analyse des risques, qui n'est pas spécifiquement traitée dans les documents de projet de ce groupe. La situation d'instabilité sociale est certainement un facteur de risque à considérer dans le cas des projets maîtrise de l'eau-PSSA et multiplication des boutures saines de manioc, ainsi que dans le projet d'appui

au PDDAA. En fait, dans le cas de ce dernier, le gouvernement a officiellement informé la Représentation FAO que, la priorité nationale étant de sécuriser le pays, les engagements pris à Maputo d'allouer 10% du budget national au secteur agricole/rural ne peuvent pas être respectés pour le moment. La prise en compte de ce risque lors de la formulation de ce projet aurait pu se matérialiser par exemple avec l'inclusion d'une activité spécifique de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds (par moyen d'une table ronde ou autre forum de négociation) pour trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets d'investissement bancables formulés¹⁴.

Mise en œuvre

Note

**

49. Les délais de réalisation indiqués dans les documents de projet pour la production des extrants prévus sont de l'ordre de six mois, exception faite pour le projet d'appui au PDDAA, qui a produit le plan d'investissement et les trois formulations de projets d'investissement bancables en mars 2006, quand la date d'achèvement initialement prévue dans le document de projet était juillet 2004. L'atelier de validation du plan d'investissement tenu à Kinshasa en décembre 2004 a validé les axes prioritaires et identifié les profils de projets à préparer. On peut estimer qu'il a fallu environ six mois pour préparer les profils de projets et finaliser les documents, et un an ensuite pour la révision des documents par l'équipe technique FAO¹⁵.

50. L'adéquation et la qualité des contributions fournies par l'assistance technique ont été jugées de bonnes à très bonnes en général par les utilisateurs finaux dans le cas des institutions publiques congolaises, comme il ressort de la documentation consultée et des entretiens avec le personnel technique de la FAO au siège. Une fois de plus, la seule exception est constituée par l'assistance technique fournie dans le cadre du projet PSSA : des entretiens passés par la mission à Loma, il est ressorti que les responsables FAO du projet PSSA visitaient le site assez rarement.

51. Aucun signe négatif n'a été répertorié quant à la qualité de la gestion de ces projets, y compris le fonctionnement des relations institutionnelles avec la partie nationale, la planification, le suivi, ainsi que le soutien administratif et technique de la FAO en RDC et au siège.

Extrants

Note

**

52. En général, la quantité et qualité des extrants vis-à-vis des objectifs sont bonnes pour tous les projets analysés. C'est le cas du projet d'appui au PDDAA qui a produit, comme on l'a vu, des projets d'investissement bancables d'excellente qualité ; du projet boutures saines de manioc, dont les réalisations ont dépassé les prévisions en termes de champs de multiplication, avec 107 ha contre 48 ha prévus et 1.572.960 mètres linéaires de boutures saines distribuées contre 1 million prévu.

53. Pour le projet PSSA, les infrastructures d'irrigation réhabilitées et consolidées à Tshuenge et Loma sur un total de 200 hectares contre les 150 hectares initialement prévus montrent une performance supérieure aux attentes. Cependant, il est ressorti des échanges passés par la mission pendant les visites de terrain et les rencontres à Kinshasa qu'après avoir effectué des aménagements sur les 61 ha identifiés à Loma, le propriétaire originel du terrain a chassé les bénéficiaires de ce qui, en réalité, était sa concession foncière privée. Cela a

¹⁴ Le document de projet prévoit exclusivement la soumission finale du plan d'investissement et des trois projets bancables au gouvernement à la fin du projet.

¹⁵ Il nous a été reporté par TCIW que la lenteur de la revue des documents par la FAO était due au grand nombre de rapports pays qu'il fallait finaliser dans ce cadre.

obligé à aménager de façon « sommaire » 30 ha à l'aval du site originaire, le budget ayant été déjà utilisé en grande partie pour les premiers aménagements. Lors de sa visite au site de Loma, la mission a constaté que ce deuxième aménagement (barrage en briques cuites) n'a pas tenu à la première pluie et s'est effondré. A Tshuenge, le canal en terre battue de 3 km n'a pas résisté aux inondations, ce qui a empêché une exploitation optimale de 100 ha pour le riz et 50 ha pour le maraîchage. Il est clair que la mauvaise qualité de ces aménagements « sommaires » en limite le potentiel et les bénéfices aux populations ciblées.

54. Le dispositif de financement flexible PCT pour les Représentants FAO a permis la réalisation de deux études dans les domaines de la vulgarisation de l'approche CEP (étude achevée en septembre 2007) et dans le domaine de la restructuration du Service de la quarantaine animale et végétale (SQAV) (étude achevée en mars 2007). A ce jour, probablement à cause de leur réalisation relativement récente, ces études n'ont pas encore été utilisées pour la formulation de projets¹⁶.

55. Du point de vue de l'utilisation de ces expériences pilotes pour la formulation de projets ultérieurs, il faut admettre que la qualité des extraits produits (les documents de projet formulés) ne suffit pas à en garantir une utilisation ultérieure de la part du gouvernement. Dans le cas du projet PDDAA, les résultats ne seront pas utilisés si les bailleurs ne financent pas les projets d'investissement bancables formulés. D'ailleurs, l'erreur stratégique de manque d'inclusion du Secrétariat du NEPAD dans le processus de conception des trois projets bancables n'a certainement pas aidé. En général, un bailleur de fonds ne finance jamais des initiatives dans la conception desquelles il n'a pas été impliqué. On en déduit que sans une implication directe des clients principaux de ces projets, notamment les institutions bénéficiaires et les bailleurs de fonds, du moins lors de la réflexion sur la conception des idées de projet, il sera extrêmement difficile que ces projets, dits « bancables », soient par la suite financés et mis en œuvre.

56. De meilleurs résultats sont enregistrés dans le cas des projets dont les bénéficiaires directs ont été les exploitants, notamment dans le cas de la multiplication des boutures saines de manioc. Les bons résultats obtenus par ce projet, surtout en termes de mise en place et création de capacités d'un système de multiplication à trois niveaux (institutions de recherche, ONG et associations paysannes), ont été utilisés ultérieurement dans une série de projets d'envergure¹⁷, dont certains sont en cours d'exécution à l'heure actuelle.

Effets et/ou impact

Note

*

57. Le seul projet de ce groupe ayant initié une dynamique qui a été poursuivie par d'autres projets est le projet de multiplication de boutures saines de manioc. Il est regrettable qu'on ne dispose pas de données pour ce projet ni pour ceux qui lui ont succédé (le GCP/DRC/029/EC et d'autres projets OSRO, tels que le OSRO/REG/610/DRC) permettant de savoir combien de boutures ont été utilisées par les bénéficiaires finaux, les petits producteurs, pour re-multiplication et production.

58. Pour le reste, il est difficile d'affirmer si les projets de ce groupe ont eu d'éventuels effets/impacts positifs et/ou négatifs sur les bénéficiaires ciblés. Bien évidemment, la seule formulation des documents de projet et/ou d'études ne suffit pas à produire des effets visibles. Il faudra trouver les fonds nécessaires à leur financement, et successivement à leur mise en application, avant d'en évaluer les retombées sur les populations pauvres congolaises.

¹⁶ L'utilisation de la facilité PCT pour les Représentants FAO a été sollicitée fin décembre 2007 par le Secrétaire général du Ministère de l'agriculture pour faire un état des lieux de la filière de la pomme de terre en RDC.

¹⁷ Ibid.

59. Dans les projets de ce groupe, aucune attention n'est accordée aux impacts positifs/négatifs liés aux thèmes transversaux (VIH/SIDA, genre, environnement, etc.).

Perspectives de durabilité

Note
*

60. Comme pour l'impact, le seul projet permettant de formuler des considérations liées à la durabilité est le projet multiplication boutures saines de manioc. Ce projet était sensé constituer le point de départ d'un gros programme multi-bailleurs sur ce thème spécifique, avec la participation technique de l'IITA, de la FAO et du SECID, et le financement potentiel d'un nombre important de bailleurs, parmi lesquels l'USAID, la CE, la Belgique, la France, le PNUD et la Fondation Hans Seidel, entre autres. En réalité, ce programme, bien que formulé par l'IITA, ne s'est matérialisé par la suite que sous forme de forum de coordination, au sein duquel les différents intervenants se réunissaient périodiquement dans le souci de ne pas répéter inutilement les efforts et de coordonner leurs interventions sur le territoire national. Comme on l'a vu, on a plutôt financé toute une série d'interventions dans ce même secteur.

61. Depuis la visite en juillet 2007 du Directeur général de la FAO en RDC, et en considération du fait que le précédent document du programme PSSA élaboré en 2000 n'a jamais été signé par le gouvernement et n'a suscité qu'un faible intérêt de la part des bailleurs de fonds, on a relancé le processus de formulation d'un nouveau Programme national de sécurité alimentaire (PNSA). Une mission de formulation de ce programme ambitieux, qui se propose de couvrir toutes les provinces de la RDC, est prévue en juin 2008. Le coût de cette mission s'élèverait à 250.000 \$EU environ. En raison de l'historique du processus PSSA, qui n'a jamais véritablement démarré, et des échecs grossiers de l'initiative pilote menée à Tshuenge et Loma, on peut se poser de sérieuses questions sur le bien-fondé de cette initiative, qui ne fournit aucune perspective de durabilité, ni ne semble susciter l'intention de financer, qu'il s'agisse du gouvernement ou des bailleurs de fonds.

62. Toujours en termes de durabilité des acquis de ce projet, la mission a constaté, pendant sa visite de terrain dans le Bas Congo et à Kinshasa, l'existence de cas de reproduction de champs de boutures saines de manioc pour la commercialisation par des producteurs agricoles n'étant pas des bénéficiaires directs de ce projet.

FICHE D'ANALYSE N° 3

Fonction : Production et diffusion d'information

Codes projets : 1. TCP/DRC/0168 2. TCP/DRC/3001 3. TCP/DRC/0169

Sources d'information :

I. <u>Documentation</u>		II. <u>Entretiens</u>	
- Appréciations de projet	●	- Personnel technique Rome	●
- Documents de projet	● ●	- Personnel FAO Kinshasa	○
- Rapports d'exécution	● ●	- Personnel du projet	○
- BTORs staff FAO	● ●	- Gouvernement RDC	●
- Loi, politiques, plans, etc.	○	- Bailleurs de fonds	○
- Rapports finaux	●	- Visite de terrain	○

Volume de financement	Thèmes techniques	Note globale
\$ 528,520	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques agricoles - Statistiques pêche 	**

Brève description du groupe de projets

63. Les projets de ce groupe sont :

- Appui à la mise en place d'un système de gestion de l'information agricole et à la réhabilitation du système de statistiques agricoles (TCP/DRC/0168) ;
- Appui à la mise en place d'un système de gestion de l'information agricole et à la réhabilitation du système de statistiques agricoles - Phase II (TCP/DRC/3001) ;
- Mise en place d'un système statistique informatisé pour la pêche continentale et maritime (TCP/DRC/0169) ;

64. Ces projets à budget réduit ont en commun, parmi leurs objectifs, la fonction de produire et d'appuyer la production d'information. Les trois projets traitent d'un appui spécifique à la production d'informations statistiques au niveau national : les deux premiers concernent un appui spécifique au système national de statistiques agricoles, apporté en deux phases successives, tandis que le troisième traite de la production d'informations statistiques dans le secteur de la pêche.

65. En général, les bénéficiaires principaux de ce groupe de projets sont les institutions publiques congolaises. Parmi celles-ci, le Service national de statistiques agricoles (SNSA), qui bénéficie de la création d'une infrastructure informatique de base (réseau local, serveur web et Internet) et de formation technique à son utilisation, pour la mise en place d'un Système de gestion de l'information statistique (SGIA) sur l'agriculture en appui à la mise en

œuvre de la stratégie de développement rural. Le PCT statistiques pêche bénéficie également d'un Service national de promotion et développement de la pêche (SENADEP).

66. Les principales réalisations de ce groupe de projets incluent essentiellement :

- fourniture d'équipement informatique et formation technique à son utilisation;
- traitement et mise à jour des données statistiques existantes;
- développement de Systèmes de gestion d'information (SGIs);
- mise en place de réseaux locaux (intranet) et d'Internet;
- conception et ouverture d'un site web;
- personnes formées en méthodologies simples de collecte de données pour alimenter les SGIs;
- groupes d'experts nationaux formés au fonctionnement d'une unité statistique.

Pertinence

Note

67. Les projets de ce groupe sont en accord avec les orientations stratégiques à moyen terme du gouvernement. Le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) constitue l'un des piliers principaux dans la relance du secteur agricole, de l'élevage et de la pêche. De même, le secteur forêts est considéré comme l'un des axes principaux pour le développement économique du pays ainsi que pour la lutte contre l'insécurité alimentaire qui caractérise les couches pauvres de la population. Le secteur des pêches constitue l'une des principales composantes de la sécurité alimentaire que le gouvernement considère parmi ses priorités. A ce titre, une place lui est accordée par le gouvernement aussi bien dans le budget d'investissement que dans le budget de fonctionnement¹⁸.

68. Comme on l'a vu, grâce à ses efforts de plaidoyer, la FAO a réussi à redonner au secteur agricole l'importance qu'il mérite dans les politiques et stratégies de développement de la RDC citées au paragraphe précédent. Dans ce contexte, il est clair que la capacité de production d'informations statistiques revêt une importance particulière, d'une part dans sa fonction d'information du processus de formulation de politiques et de stratégies, et d'autre part pour le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes qui les opérationnalisent¹⁹. Le Programme d'actions prioritaires (PAP) 2007-2008 du gouvernement indique les actions prioritaires suivantes :

- 1.6.1- Réhabilitation et opérationnalisation du Service de statistiques du Ministère de l'agriculture au niveau central et les actions à moyen terme (2009-2001) ;
- 1.6.1-bis Réhabilitation et opérationnalisation au niveau provincial des Services statistiques du Ministère de l'agriculture ; et
- 1.6.1-bis Réhabilitation et opérationnalisation des stations INERA couvrant des agro-écosystèmes (au moins une par province).

69. Par contre, l'intérêt des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux d'appuyer les services de production d'informations statistiques semble avoir diminué au cours des dix dernières années. Avant la crise sociopolitique, les systèmes nationaux de statistiques

¹⁸ Document de projet TCP/DRC/0169, page 3.

¹⁹ DSCR, juillet 2006, para. 398, page 93.

agricoles et de la pêche étaient relativement opérationnels grâce à l'appui du PNUD, de la FAO (sur des fonds danois²⁰), de l'USAID et de la Banque mondiale.

70. Pour ce groupe de projets, les avantages comparatifs de la FAO sont clairement démontrés. Une des fonctions régaliennes de la FAO est précisément la production d'informations statistiques dans l'agriculture, l'élevage, le secteur de la pêche et le secteur des forêts, et sa mise à la disposition des pays membres.

71. Toujours en termes d'avantages comparatifs, il est intéressant de noter l'opportunité manquée par la FAO dans le secteur pêche: le cadre législatif du secteur remonte à 1974, année de promulgation de la loi sur la pêche, et le dernier document stratégique, le Plan directeur des pêches (PDP), date de 1987. On a préféré intervenir avec un petit PCT sur la production d'informations statistiques, donc une intervention très ciblée, au lieu de donner un appui à la remise à jour de la politique et du cadre législatif du secteur, comme on l'a fait dans le cas du secteur des forêts, en jouissant de l'expérience et de la réputation de la FAO dans ce secteur²¹.

Formulation

Note

72. Les documents de projet analysés sont de qualité acceptable. Les objectifs, les résultats attendus, les intrants et les activités sont en adéquation entre eux et suivent une chaîne logique cohérente. Les projets ciblent les institutions publiques comme bénéficiaires directs. L'analyse des risques n'est pas spécifiquement traitée dans les documents de projet de ce groupe.

Mise en œuvre

Note

*

73. Tous les projets analysés ont terminé leur phase de mise en œuvre, ce qui permet de formuler un jugement de performance²².

74. La phase de mise en œuvre a enregistré un retard moyen de 5 mois pour tous les projets de ce groupe. Les délais de réalisation indiqués dans les documents de projet, comparés avec les dates effectives de clôture de la phase de mise en œuvre et de production des extrants prévus, montrent des retards qui vont de 6 à 15 mois. La deuxième phase du projet statistiques agricoles (TCP/DRC/3001) a été formulée pour achever les activités de la première phase (TCP/DRC/0168), ce qui démontre une performance d'exécution assez faible²³.

75. L'adéquation et la qualité des contributions fournies par l'assistance technique ont été jugées de bonnes à très bonnes en général par les utilisateurs finaux dans le cas des institutions publiques congolaises, comme il ressort de la documentation consultée et des entretiens passés avec le personnel technique de la FAO au siège.

76. Aucun signe négatif n'a été répertorié quant à la qualité de la gestion de ces projets, y inclus le fonctionnement des relations institutionnelles avec la partie nationale, la planification, le suivi et le compte rendu, ainsi que le soutien administratif et technique de la FAO en RDC et au siège. La seule exception à ce qui précède a été répertoriée dans le projet

²⁰ GCP/RAF/306/DEN, "Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa" (1984/99).

²¹ L'instrument PCT répond à des requêtes du gouvernement, même si, dans le cas de la RDC, ces besoins ne sont pas toujours très bien définis. L'aide de la FAO dans le choix de ses priorités est importante (cf. para 4). L'absence de soutien au gouvernement pour la mise à jour de la législation du secteur de la pêche a été donc une opportunité manquée par la FAO.

²² On a pu consulter le rapport final de chacun de ces projets.

²³ Le budget a connu une augmentation de 13% de la première à la deuxième phase, en passant de 350.000 \$EU à 396.705 \$EU, sans que la nature, ni la quantité/importance des activités prévues ne changent de façon substantielle.

statistiques agricoles, au sein duquel la gestion/direction du projet a permis au cabinet privé Cybernet, fournisseur de l'équipement informatique, d'exécuter la formation à son utilisation avant la livraison dudit équipement, ce qui n'est ni performant ni efficace.

Extrants

Note

**

77. L'appréciation de la quantité et qualité des extrants produits vis-à-vis des objectifs est variable. Le projet des statistiques agricoles a amorcé la réhabilitation du système de production de statistiques agricoles, une entreprise qu'il fallait certainement continuer à soutenir. En fait, un document de projet de poursuite des activités entamées a été formulé et soumis au gouvernement, qui devait à son tour le soumettre aux bailleurs de fonds²⁴. La mission d'évaluation n'a pas obtenu d'information concernant une suite possible à cette action. Le gouvernement était aussi sensé assurer la couverture financière des coûts d'abonnement de la connexion Internet, mais le site web réalisé par le projet et ouvert en 2005 ne fonctionne pas²⁵.

78. Le projet statistiques pêche a produit tout ce qui était prévu, en termes d'introduction du logiciel ARTFISH avec la formation à son utilisation, ainsi que d'exécution de l'initiative pilote de collecte de données sur la pêche de fleuve dans le Pool Malebo et dans la côte maritime de la Province du Bas Congo. Cependant, le SENADEP, principal bénéficiaire de ce projet, n'utilise pas ARTFISH. Les outils de collecte de données testés au Pool Malebo et au Bas Congo n'ont pas été vulgarisés dans d'autres provinces, probablement par manque de moyens.

79. Comme on l'a vu, le niveau de l'expertise internationale et nationale mobilisée était satisfaisant. Cela contribue à la qualité des extrants produits, mais ne suffit pas à en garantir l'utilisation de la part du gouvernement.

Effets et/ou impact

Note

*

80. D'une manière générale, les projets de ce groupe n'ont pas eu d'effets/impacts significatifs sur les bénéficiaires ciblés. La collecte des données s'est arrêtée à la fin des projets et le faible budget de l'Etat, doublé de la nécessité de faire face à bien d'autres priorités, n'est pas une garantie de poursuite des actions entamées.

Perspectives de durabilité

Note

*

81. Les perspectives de durabilité ne semblent pas bonnes pour le projet des statistiques agricoles, pour lequel on a formulé un projet²⁶ dont les perspectives de financement restent à vérifier. Concernant le projet des statistiques pêche, le problème majeur semble être lié aux dotations extrêmement limitées du budget de fonctionnement de l'Etat, qui ne permet pas de supporter les activités, instruments et méthodologies introduits par le projet pour la collecte périodique de données du secteur.

²⁴ Projet de renforcement du système de gestion de l'information agricole et du système des statistiques agricoles.

²⁵ www.snsa.minagri.cd.

²⁶ Ibid.

Tableau 3 : Projets de coopération technique régionaux, 2003-2007

Code	Titre	Budget	EOD	NTE	Objectifs	Fonction	Outputs	Effets ou suite donnée
TCP/RAF/2806	Establishment of a Sub-regional Irrigation Training Programme	\$300,351	2002-07	2003-12	Train irrigation professionals both from the public and private sectors in eligible countries in East and Southern African Sub-region	Formation des cadres	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/2920	Strengthening the SADC Seed Security Network (SSSN)	\$282,577	2003-09	2004-12	To lay the foundation for a sustainable and proactive Seed Security Network mechanism capable of: Providing up-to-date information on the technical, social and economic aspects important to farmers (men and women) relative to the traditional seed/planting	Faciliter la production et diffusion de l'information	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/2917	Advisory Support to the NEPAD Secretariat	\$382,334	2003-10	2005-09	The team of advisers to be funded by this project would take advantage of the achievements of project TCP/SAF/2801 (summarized in section I, above) and build upon the Action Plan prepared after the Abuja meeting	Appui à la formulation des politiques	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/2919	Appui au renforcement institutionnel de la COMIFAC	\$315,819	2003-11	2005-10	Renforcer le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour lui permettre de mener pleinement la mission qui lui est assignée, de mieux organiser son interface avec le PFBC et de préparer les documents techniques	Appui à la formulation des politiques	Etude d'harmonisation de la législation forestière	La COMIFAC présente un cadre interrégionaux dans le Bassin du Congo.
TCP/RAF/2924	Incorporating Forestry, Fisheries and Livestock Sectors in the NEPAD - Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP)	\$174,031	2003-12	2005-11	Assist NEPAD Secretariat to elaborate a vision for a comprehensive development programme for the fisheries, forestry and livestock sectors	Appui à la formulation des politiques	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/4414	Establishment of a Sub-regional Irrigation Training Programme (Recoded from TCP/RAF/2806 and thereafter from TCP/RAF/2906)	\$36,495	2004-01	2004-06	Train irrigation professionals both from the public and private sectors in eligible countries in East and Southern African Sub-region	Formation des cadres	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3007	Assistance for the Establishment of the African Common Market for Basic Food Products	\$5,992	2004-03	2005-08	Formulation of a Strategy and Plan of Action to assist in furthering agricultural market integration and trade in basic food products in Africa	Faciliter la production et diffusion de l'information	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3015	Support to SADC Food, Agriculture and Natural Resources Directorate	\$60,400	2005-07	2007-06	Assist SADC-FANRD to prepare effectively for the October 2005 Donor's Consultative Conference	Faciliter la formulation de projets	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3013	Regional and subregional capacity building for the exchange of official phytosanitary information under the New Revised Text of the IPPC	\$242,000	2005-08	2007-01	Enable members of IAPSC to meet their national information exchange obligations under the IPPC.	Faciliter la production et diffusion de l'information	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3104	Assistance for the establishment of the African Common Market for basic food products - Phase II of TCP/RAF/3007	\$318,000	2006-02	2007-11	Formulation of a Strategy and Plan of Action to assist in furthering agricultural market integration and trade in basic food products in Africa.	Faciliter la formulation de projets	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3101	Project formulation for fisheries-related technical assistance components of the Regional Programme for Integrated Management of Lake Tanganyika	\$205,000	2006-04	2007-12	Facilitate effective involvement with and implementation of the Regional Programme for Integrated Management of Lake Tanganyika by and between the four lacustrine States of Burundi, DR Congo, Tanzania and Zambia.	Faciliter la formulation de projets	Processus de planification complété.	Le projet régional est inscrit dans le DSCRP et sera lancé en avril 2008.
TCP/RAF/3107	Assistance for the implementation of the integrated plan of the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP) and the Sirte Declaration	\$273,447	2006-05	2007-12	Support the NEPAD Secretariat, the AU Department of Rural Economy and Agriculture and the RECs with the view of ensuring synergy in their interventions.	Appui à la formulation des politiques	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3105	Support to the implementation of major African Union policy and strategic initiatives on fisheries	\$98,000	2006-07	2007-06	Reinforce institutional capacities necessary for a qualitative improvement of the fishing agreements signed between the member states of the AU and their foreign partners.	Appui à la formulation des politiques	Aucune information disponible à la FAOR	
TCP/RAF/3108	Assistance to the formulation and initiation of the African Seed and Biotechnology Programme and Action Plan for its implementation	\$250,000	2006-10	2007-09	Enable African farmers to have access to the benefits of advances in seed technology and biotechnology through the elaboration and implementation of the ASBP.	Appui à la formulation des politiques	Aucune information disponible à la FAOR	

Les PCT régionaux, interrégionaux et globaux

82. La plupart de ces projets concernent l'appui aux structures interrégionales dans les différents domaines du secteur agricole et concernent des organisations couvrant un grand nombre ou même la totalité des pays africains. La RDC, se trouvant d'abord en guerre et ensuite dans un processus de reconstruction assez instable, ne s'est pas encore véritablement engagée dans le genre de processus interrégionaux dans lesquels les PCT régionaux et/ou globaux opèrent normalement.

83. Le Tableau 3 présente les objectifs, les résultats directs et les effets ou la suite donnée à ces projets. Beaucoup de ces projets ne laissent guère de traces dans le pays. Pour la plupart de ces projets, il n'existe aucune information au niveau de la Représentation de la FAO en RDC. Il est clair que les effets au niveau d'un seul pays sont parfois minimes, exception faite des deux projets qui concernent seulement l'Afrique Centrale et dont la Représentation connaissait les résultats (TCP/RAF/2919 – Appui au renforcement institutionnel de la COMIFAC, et TCP/RAF/3101 – Appui à la formulation du programme régional pour la gestion intégrée du Lac Tanganyika). Ces deux projets ont obtenu quelques résultats. Le Programme régional de la gestion intégrée du Lac Tanganyika a abouti à un projet qui a été financé par différents bailleurs de fonds.

Conclusions générales

84. L'instrument PCT a été efficace pour assister le gouvernement de la RDC dans une grande diversité d'activités au cours de la période post-conflit. Les divers PCT ont contribué à définir les grands cadres institutionnels dans les différents secteurs.

85. Les PCT les plus performants ont certainement été ceux en appui à la formulation de politiques, stratégies et/ou plans de développement, ainsi que les projets d'appui à la législation nationale.

86. L'instrument PCT utilisé pour mener des expériences pilotes devant aboutir à des formulations de documents de projet à plus grande échelle s'est avéré être un succès seulement dans le cas de l'introduction et de la multiplication des boutures saines de manioc. La formulation en cours d'un Programme national de sécurité alimentaire sur la base de l'expérience pilote conduite par le PCT maîtrise de l'eau dans les périmètres de Tshuenge et Loma devrait être reconsidérée.

87. Les PCT de formulation des projets bancables d'investissement dans le cadre du PDDAA (Déclaration de Maputo) devront impliquer davantage les bailleurs de fonds et les institutions bénéficiaires dès la phase de la conception de projet.

88. Les PCT visant l'appui à la production et diffusion de l'information et du savoir ont eu une certaine influence auprès des institutions bénéficiaires. Cependant, cette influence a été et reste toujours limitée par les faiblesses budgétaires et institutionnelles du secteur public de la RDC, et présentent peu de perspectives de pérennisation.

89. Les PCT nationaux semblent avoir beaucoup plus d'incidence et obtenir davantage de résultats que les PCT régionaux et/ou globaux, du moins en RDC. Les projets régionaux conçus pour opérer au niveau sous-régional ont potentiellement des effets plus tangibles.

90. La durée des PCT est généralement trop courte pour le type d'appui envisagé. Les processus institutionnels dans lesquels ils opèrent sont des processus de longue durée. Les analyses préalables au lancement des interventions PCT devraient se concentrer davantage sur les perspectives réelles de pérennisation de la part des institutions partenaires.